

LES SPORTS "AQUATIQUES" PÈCHENT-ILS EN EAU TROUBLE?

Pour caractériser les activités de loisirs reliées à l'eau, on avait virtuellement le choix en français entre deux adjectifs : **aquatique** et **nautique**. Au sens propre, aucun de ces adjectifs, toutefois, ne se prêtait facilement à pareille extension de sens. L'adjectif **aquatique** se dit proprement de ce « qui croît, vit dans l'eau ou au bord de l'eau ¹ ». Ce sens, plutôt biologique, de l'adjectif **aquatique** semble en avoir gêné l'extension à d'autres domaines. Quoique rien ne justifie en soi cette fixation de sens, il semble bien que l'usage français l'ait respectée. On ne trouve que de façon exceptionnelle en français l'adjectif **aquatique** qualifiant un terme de sport. Au Canada, au contraire, l'adjectif **aquatique** (peut-être sous l'influence de l'anglais *water*) a connu une grande vogue au point d'évincer l'adjectif **nautique**,

12. Université Laval, *Annuaire général 1971-1972*, n° 115, Québec, 1971, p. 121.

13. Georges Mounin, *les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p. 73.

1. Paul Robert, *le Petit Robert*, Paris, 1969, p. 81.